

I : LE 5 MARS 2013 TOUS EN GREVE

GREVE PRIVE/PUBLIC Le 5 mars prochain à 14 h00 Place du Châtelet

Les deux confédérations **CGT** et **Force Ouvrière** réaffirment leur opposition résolue aux principales dispositions contenues dans l'accord interprofessionnel sur l'emploi du 11 janvier 2013.

« **Nouvelle Trahison** » C'est ainsi que peut se résumer ce nouvel accord signé par la **C.F.D.T** et le **MEDEF** pour le Patronat.

Cet accord refusé par **F.O.** et la **C.G.T.** organise une plus grande flexibilité pour les salariés, un recul de leurs droits individuels et collectifs au bénéfice des employeurs.

La lutte contre le chômage appelle une rupture avec les politiques d'austérité et de rigueur préjudiciables à l'emploi en qualité et en quantité.

Le gouvernement annonçant son intention de retranscrire dans la loi un mauvais accord pour les droits sociaux, la **CGT** et **Force Ouvrière** décident d'appeler les salariés à se mobiliser et à exprimer leur désaccord en direction du gouvernement, des députés et des sénateurs.

Cette journée doit exprimer un refus de l'austérité et de la flexibilité; l'exigence de réponses nouvelles pour les droits sociaux, l'emploi, l'augmentation des salaires et des pensions.

II : instances CTP / CHS

CTP :

Deux principaux dossiers étaient à l'ordre du jour du dernier CTP DICOM du 18/12/12.

- **Projet d'Evolution des standards :**

Après la remise à plat des horaires des brigades du 3975, la Dicom finit d'épurer l'ancienne Délibération 2001 DLTI 87 en modifiant les cycles de travail des standardistes, **qui se traduit par une augmentation du travail pour le même salaire.** (Passage de 30 à 35 Heures)

Comme pour le 3975 seul le syndicat **F.O.** s'y est opposé et a voté contre.

Derrière ce changement s'annonce un projet d'une grande plateforme téléphonique avec deux missions distinctes :

- « *accueillir et mettre en relation un usager avec une personne de la Ville ou d'une mairie, pour les standards*
- *informer les Parisiens, les assister dans le suivi de leurs demandes, pour le 3975* »

Jusqu'où ira ce projet ? A quand la mise en concurrence avec les centres d'appels du privé ?

Quant au 3975, dont la mission est d'apporter des réponses de niveau 1, la Ville de Paris n'essayerait-elle pas de gagner des postes en remplaçant des services métiers par un accès logiciel à une plateforme téléphonique ?

- **Transformation de l'accueil de l'Hôtel de Ville en Pôle de vente.**

Austérité oblige, le Budget de la Dicom a évolué de 15 M € à 7,8 M € entre 2001 et 2013.

Dans ce contexte, la Dicom qui développe son activité Marketing et commerciale, prévoit la rénovation du salon d'accueil de l'Hôtel de Ville.

En guise de modernisation la Ville met en place des points de ventes ???!

Faut il comprendre que l'on demande aux hôtes et hôtesse du salon d'accueil de compenser la dégradation du Budget de la Dicom ?

Evidemment ce projet est imposé sans aucune concertation avec les agents concernés ni vision à court, moyen ou long terme...

Aucune précision écrite sur les objectifs de ventes ni sur les modifications des conditions de travail qui nécessairement seront imposées.

Ni sur le statut de la régie mis en place pour gérer les fonds issus des ventes de la Dicom.

En bouquet final, l'équipe a appris que son encadrante (S.A.), reconnue unanimement de tous pour son travail, était priée de quitter la Dicom pour

permettre l'arrivée d'un responsable « A », qui encadrerait la partie marketing...

Bien sûr aucune prévision de cette nature n'était portée dans la dernière Délibération Emploi qui fixe pourtant les modifications/suppressions des postes.

Malgré la non urgence et le projet encore flou ni l'Elu ni la Directrice n'ont semblé prêt à modifier ce projet.

En effet n'était-il pas plus logique de remplacer un A par un autre A...surtout ceux qui n'ont pas rempli les fonctions qu'ils avaient en charge ?

Qui portera le rôle intermédiaire d'encadrement direct entre A et C ?

Un agent de catégorie C de plus à la Ville de Paris qui sera payé comme un C pour faire le travail d'un B !

INADMISSIBLE !!!

Seuls FO et la CFTC ont voté contre l'ensemble du projet.

CHS :

- **Plan de Prévention de l'Absentéisme**

Point principal à l'ordre du jour, la « lutte contre l'absentéisme » !!

Avec comme mesure phare : l'entretien de retour de maladie.

A noter : « que rien n'interdit l'assistance d'un tiers à cet entretien ».

Comme dans toutes les directions **F.O.** REJETTE cette logique qui stigmatise les arrêts maladie.

Seule l'arrêt des restrictions budgétaires permettrait l'embauche des effectifs nécessaires qui serait source à son tour d'un équilibre des conditions de travail, sans oublier une juste rémunération !!!

Pour une fois, tous les syndicats ont voté dans l'intérêt des agents soit **contre** ce projet.

F.O. ADMINISTRATIFS

Fabien Aigoïn

01.43.47.84.51

<http://fo.villedeparis.verblog.com/>